

SUR LE SYSTÈME DU PRONOM DANS CERTAINS ÉNONCÉS GASCONS

Xavier RAVIER (Toulouse)

En français moderne, dans les énoncés à expansion mono ou poly-infinitive, l'emploi d'un morphème pronominal régime ou d'un groupe conjoint de morphèmes pronominaux régimes est régi par deux règles très simples: d'une part la non redondance, d'autre part la fixité d'emplacement dans la chaîne syntagmatique, c'est-à-dire selon les cas en proclise de l'infinitif unique ou du dernier infinitif exprimé:

- (1) *je vais le chercher*
- (2) *je vais pouvoir aller le porter*
- (3) *je vais venir te le donner*

Il n'en va pas tout à fait de même en occitan, où les deux principes que nous venons de dégager à propos du français ne sont pas constamment et universellement recevables¹.

Prenons tout de suite quelques exemples.

Dans mon parler gascon d'origine, qui est celui de point A.L.G. 686 NE Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées), à la question "cet outil, allez-vous me le porter?", il pourra être répondu selon les personnes ou par une même personne selon l'humeur et le moment, soit

(4) *qu-o ve vau portar* /kə pé bəʁ pərta/,
soit

(5) *qu-o ve vau portar-o-ve* /kə pé bəʁ pərtaʁpé/.

Ces réalisations représentent respectivement, avant application des règles morpho-phonologiques finales, un

(6) **que lo vos vau portar* /ké lu bəʁ bəʁ pərta
et un

(7) **que lo vos vau portar lo vos* /ké lu bəʁ bəʁ pərta lu bəʁ/,
les constituants étant:

- a) l'énonciatif *que* (ké)

¹ La syntaxe du pronom régime a fait l'objet d'une investigation approfondie dans l'ensemble du domaine gascon à l'occasion de l'enquête complémentaire de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (A.L.G.), réalisée par moi-même pour sa plus grande partie: les résultats en seront publiés dans le volume VI de cet atlas, actuellement en préparation.

b) le régime direct *lo* /lɔ/, passé à *o* /ɔ/ consécutivement à une vocalisation de /l/: il représente l'objet porté.

Sur le plan de la mécanique phrastique, ce *o* < *lo* élide le *e* de *que*, ce qui a pour conséquence d'en faire un enclitique de l'énonciatif, le groupe ainsi déterminé étant lui-même proclitique du verbe introducteur à forme personnelle et faisant partie intégrante à ce titre du syntagme verbal initial (même chose au neutre: *aquò, qu-ac vau portar* "ça, je vais le porter").

c) le régime indirect *vos* /bɔs/ qui a donné *ve* /pé/ à la suite d'un processus d'activation phonétique dont bien d'autres exemples seront fournis dans le volume VI de l'A.L.G.: il représente la personne attributaire.

d) le verbe à forme personnelle *vau* /bɑv/ "je vais".

e) l'infinitif *portar* /pɔrtɑ/.

On remarque immédiatement que la combinaison *o ve* /ɔpé/ peut n'apparaître qu'une seule fois (ex. n° 4), ou bien au contraire se trouver reprise en enclise de l'infinitif (ex. n° 5), ce qui donne lieu à une redondance caractérisée, inconnue, nous l'avons vu, du français.

Des faits analogues sont également relevés en languedocien (et en franco-provençal de Savoie): en pays toulousain, il n'est pas rare d'entendre des

(8) *vai-la cercar-la* /bɑj lo sérkɑlo/ "va la chercher".

Dans une localité de l'Aude, un de mes informateurs de l'A.L.L.Oc, à qui je faisais traduire au cours d'une enquête dialectologique récente "il a fallu le faire", disait constamment

(9) /ba karg ub ba fɑ/,

alors que tel de ses concitoyens se contentait de

(10) /a karg ub ba fɑ/.

Si nous invoquons un témoignage plus ancien, nous constatons qu'au XVI^e siècle le poète tarnais Auger Gaillard, dont M. l'abbé Nègre vient de procurer une excellente édition, se met de temps en temps à abuser des pronoms régimes redoublés:

(11) *degus li sap espliqua li ma lengo* "personne ne sait lui expliquer mon langage" (édition Nègre, p.562, note 242).

D'un autre côté, en ce qui concerne les questions d'emplacement dans la chaîne, rien de rigide.

Le parler de Labatut-Rivière, si nous en revenons à lui, exige en règle générale que la marque pronominal figure d'abord dans le syntagme verbal initial, le redoublement de celle-ci, quand il se produit, pouvant affecter tel ou tel des divers infinitifs subséquents: ainsi "ce pain, je vais pouvoir aller le porter" sera rendu

(12) *aqueth pan, qu-o vau poder-o anar portar*

(13) *aqueth pan, qu-o vau poder anar-o portar*

et même, bien que la chose cependant soit plus rare,

(14) *aqueth pan, qu-o vau poder anar portar-o.*

PRONOM DANS CERTAINS ÉNONCÉS GASCONS

Mais nous verrons un peu plus loin qu'il est des cas où la marque pronomi- nale n'apparaît point dans le syntagme verbal initial mais se trouve purement et simplement reléguée dans la partie infinitive des énoncés, que cette marque n'existe qu'à un seul exemplaire ou qu'elle soit redoublée:

(15) *aqueth pan, que vau poder-o anar portar*

(15 bis) *aqueth pan, que vau poder-o anar-o portar.*

Il est donc clair qu'il existe à cet égard dans une partie de l'occitan certaines latitudes de réalisation manifestant un état de véritable polymorphisme syn- taxique: c'est précisément à cet aspect des choses que je désire consacrer mon intervention.

Je précise sans plus attendre que j'ai exclu de mon propos le considérant historique, lequel mériterait un développement spécial, impossible à envisager dans le cadre d'une communication de durée très limitée: je me placerai donc dans une perspective exclusivement synchronique.

D'autre part, plutôt que de chercher à mener une enquête dans la totalité du domaine occitan ou même seulement dans une portion de ce domaine, j'ai choisi de m'en tenir à une investigation ponctuelle: j'ai donc opéré dans deux localités que je connais bien, Labatut-Rivière, dont il a été déjà question, et Ladevèze-Rivière, limitrophe de la précédente, mais située dans le département du Gers (canton de Marciac) et dans un cadre géographique légèrement diffé- rent de celui de sa voisine.

De la même façon, j'ai travaillé avec un échantillon réduit d'informateurs, quatre seulement: cette limitation volontaire m'a permis de donner un soin particulier à l'observation du comportement linguistique vu sous l'angle indivi- duel.

Les quatre personnes qui m'ont prêté leur concours sont:

a) mon père, RAVIER Raymond, 71 ans, commerçant rural et agriculteur, né à Labatut-Rivière et y ayant toujours vécu; a été l'un des informateurs de l'A.L.G. Sera désormais désigné par le sigle RR.

b) DIEUZEIDE Gilbert, 63 ans, également natif de Labatut-Rivière qu'il n'a jamais quitté, agriculteur, lui aussi informateur de l'A.L.G. Sigle: DG.

c) ma mère, RAVIER Laurence, 69 ans, née à Ladevèze-Rivière, mais venue à Labatut-Rivière il y a 42 ans à l'occasion de son mariage avec mon père. Sigle: RL.

d) CASTAY Jean, 48 ans, agriculteur, né à Ladevèze-Rivière où il a toujours vécu. Sigle: CJ.

Notons qu'en matière d'apprentissage linguistique du vernaculaire, il y avait originellement identité de conditionnement entre RR et DG d'une part, RL et CJ d'autre part: cependant, RR et RL, en raison de leur cohabitation quarantenaire ont peut-être eu l'occasion sur le plan du parler d'échanger tel ou tel trait.

XAVIER RAVIER

J'ai donc soumis ces personnes à un test consistant à leur faire traduire du français en gascon local, de manière spontanée et immédiate, quarante *items* où étaient prévues les rubriques suivantes:

- a) régime direct unique représentant un déterminé.
- b) régime direct unique représentant un neutre.
- c) combinaison d'un régime direct représentant un déterminé et d'un régime indirect représentant une personne attributaire.
- d) combinaison d'un régime direct représentant un neutre et d'un régime indirect représentant une personne attributaire¹.

Les quatre positions susdites apparaissaient tour à tour dans des énoncés dont le nombre d'infinitifs allait croissant, sans qu'il ait toutefois dépassé trois: je dois aussi préciser que ces énoncés exprimaient des modalités telles que le futur immédiat, le causatif, le factitif, c'est-à-dire qu'ils faisaient nécessairement intervenir ce que l'on appelle en grammaire traditionnelle les semi-auxiliaires (Ex.: je vais pouvoir aller le porter); quant aux verbes introducteurs, ils étaient à l'indicatif, mais en plusieurs endroits du questionnaire, il m'est arrivé d'utiliser l'impératif².

En dépouillant les traductions fournies par mes témoins, lesquelles avaient été enregistrées au magnétophone, j'ai repéré les cas de redondance ou de non redondance des marques pronominales, et simultanément j'ai noté la place occupée par ces marques dans les chaînes.

Ce travail m'a permis d'élaborer une série de tableaux: nous allons tout de suite examiner le premier d'entre eux, qui comporte le comptage brut des redondances par informateur, toutes positions morpho-syntaxique confondues.

1 Il faut savoir que dans de nombreux parlars gascons, dont ceux de Labatut-Rivière et Ladevèze-Rivière font justement partie: a) les groupes conjoints comprenant un régime direct représentant un déterminé et un régime indirect représentant une personne attributaire vont dans l'ordre régime direct/régime indirect, si l'attributaire est aux personnes 1 et 2: *qu-o me va portar-o-me* "il va me le porter (ce pain)"

qu-o te va portar-o-te "il va te le porter (ce pain)"

b) l'ordre indiqué en *a* est inversé si le régime indirect représente un neutre, l'attributaire étant aux personnes 1 ou 2:

aquò, que t-ac vau portar "ça, je vais te le porter"

c) que l'opposition formelle entre déterminé et neutre est suspendue au profit du neutre lorsque l'attributaire est à la personne 3, l'ordre étant le même qu'en *b*, de sorte que l'on dira indifféremment:

aqueth pan, que l-ac vau portar "ce pain, je vais le lui porter"

aquò, que l-ac vau portar "ça, je vais le lui porter"

J'ai tenu compte de toutes ces éventualités dans mon questionnaire.

2 Pour des raisons de simplification, les énoncés proposés aux témoins avaient été choisis de manière à présenter la construction par rattachement direct des infinitifs au verbe introducteur ou des infinitifs entre eux (v. exemples 4, 5, 12, 13, 14. etc.); cependant, en ce qui concerne les énoncés à expansion bi-infinitive et à introduction impérative, on a eu recours à l'opérateur *sajar* "essayer", d'où intervention de la préposition *de* et décalage de la marque pronominale première, soit en réalisation: *aqueth pan, saja de l'anar portar* (déterminé), *aquò, saja d-ac anar portar* (neutre).

PRONOM DANS CERTAINS ÉNONCÉS GASCONS

Tableau n° 1

Comptage brut des redondances

- 1) Nombre d'énoncés dans lesquels la redondance était possible: 40.
- 2) Résultats par informateur:

RR	DG	RL	CJ
11	1	21	7
(27,50%)	(2,50%)	(52,50%)	(17,50%)

On voit que c'est RL qui prend nettement la tête, les réalisations redondantes se manifestant chez elle dans 52,50% des cas observés; viennent ensuite, mais assez loin, RR: 27,50% et CJ: 17,50%; le pourcentage particulièrement faible de DG, qui se situe à l'opposé de celui de RL, signifie que dans le langage de ce témoin les probabilités d'occurrence du trait recherché sont extrêmement faibles, sinon voisines de zéro. Par conséquent, si l'on compare nos quatre sujets parlants, il est manifeste qu'ils usent très inégalement de la possibilité à eux offerte par la langue de redoubler la marque pronominale: alors que celle-ci chez RL, ainsi que le prouvent les chiffres, est utilisée dans des proportions telles qu'on est en droit de parler d'une habitude, chez les autres, surtout DG et CJ, la chose est, à des degrés divers, beaucoup plus aléatoire. Une telle variété des comportements dénote qu'une fixation de règles uniques et constantes n'est pas encore intervenue: c'est justement cette situation d'attente, dans laquelle une certaine marge de liberté est laissée au locuteur, que nous appelons polymorphisme.

Nous allons maintenant nous occuper de la place de la marque pronominale, et nous allons en premier lieu voir ce qu'il en est dans les réalisations non redondantes de nos témoins.

Pour ce faire, reportons-nous au tableau n° 2.

Tableau n° 2

Réalizations non redondantes: place des marques pronominales

N.B.: les chiffres indiquent le nombre d'occurrences pour chacun des cas

<i>Expansion uni-infinitive:</i>	RR	DG	RL	CJ
a) verbe introducteur à l'indicatif:				
α) marque dans le syntagme verbal initial	8	13	3	9
β) marque en enclise de l'infinitif	0	0	0	0

XAVIER RAVIER

b) verbe introducteur à l'impératif:

α) marque après le verbe introducteur	6	6	2	5
β) marque en enclise de l'infinitif	0	0	0	0

Expansion bi-infinitive:

a) verbe introducteur à l'indicatif:

α) marque dans le syntagme verbal initial	4	7	4	9
β) marque en enclise de l'infinitif n° 1	0	1	2	0
γ) marque en enclise de l'infinitif n° 2	1	1	0	0

b) verbe introducteur à l'impératif:

α) type décrit à la note 3 <i>saja de l'anar còlher</i>	2	2	1	2
β) marque en enclise de l'infinitif n° 1	0	0	0	0
γ) marque en enclise de l'infinitif n° 2	0	0	0	0

Expansion tri-infinitive

a) verbe introducteur à l'indicatif:

α) marque dans le syntagme verbal initial	4	0	1	8
β) marque après l'infinitif n° 1	1	0	1	0
γ) marque après l'infinitif n° 2	1	8	7	1
δ) marque après l'infinitif n° 3	1	0	0	0

b) verbe introducteur à l'impératif: cas non prévu

L'examen du tableau n° 2 suggère les commentaires que voici:

a) Dans les énoncés à expansion uni-infinitive avec verbe introducteur à l'indicatif, c'est-à-dire ceux du type

(16) *aqueth cotèth, qu-o vau portar* /akék kʉtèk kʉ bəʁʉ pʉrtə/ "ce couteau, je vais le porter"

ou

(17) *aquò, que t-ac vau portar* /akò ké tab bəʁʉ pʉrtə/ "ça, je vais te le porter",

la marque pronominale n'est jamais rejetée en fin d'énonciation: par conséquent, une combinaison comme

(18)**aqueth cotèth, que vau portar-o*,
celle que l'on trouve dans castillan

(19) *este cuchillo, voy a llevarle*,
est exclue de la structure.

PRONOM DANS CERTAINS ÉNONCÉS GASCONS

b) Il en est de même si le verbe introducteur est à l'impératif: le système de nos témoins admet

(20) *aquo, vè-c portar* /akò bèp pʊrtə/ "ça, va le porter",
mais ne tolère pas

(21) **aquo, vè portar-c* */akò bè pʊrtək/

-c) L'observation vaut encore pour la plupart des énoncés à expansion bi-infinitive, que l'introduction soit indicative ou impérative: types

(22) *qu-o vau anar portar* "je vais aller le porter"

(23) *aqueth pan, saja de l'anar còlher* "ce pain, essaie d'aller le chercher"
/akép pə saja dé l ana kòyé/.

Cependant, on voit la marque pronominale affecter le premier infinitif une fois chez DG, deux fois chez RL:

(24) *aqueth pan, que vau anar-o portar*

et affecter le deuxième infinitif une fois chez RR et DG:

(25) *aqueth pan, que vau anar portar-o*

(26) *aqueth pan, que pòiratz vénguer portar-o-me* /akép pəké pʊɹrab
bɛŋge pʊrtəume/ "ce pain, vous pourrez venir me le porter".

Les infinitifs, en se multipliant, semblent donc attirer vers eux la marque pronominale.

c) Avec les énoncés à expansion tri-infinitive, on voit le polymorphisme individuel reprendre tous ses droits.

Remarquons néanmoins que chez DG et RL, dont nous avons pourtant vu tout à l'heure combien les langages respectifs étaient susceptibles de diverger, il y a une tendance nette à reporter la marque pronominale après le deuxième infinitif de la chaîne: 8 fois chez le premier, 7 fois chez la seconde. Type:

(27) *aqueth pan, que vau poder anar-o portar* /akép pə ké bau pudé
anəɹ pʊrtə/ "ce pain, je vais pouvoir aller le porter".

Notons également que le rejet de la marque pronominale après le troisième infinitif n'a eu lieu qu'une fois: ce qui semble indiquer qu'il s'agit d'un fait de caractère exceptionnel (v. l'exemple donné ci-dessus sous n° 14 et aussi la note au bas de la présente page)¹.

Le problème de l'emplacement de la marque pronominale, nous allons maintenant l'étudier dans les réalisations redondantes produites par nos informateurs, lesquelles, rappelons-le, représentent près de 34 % des réalisations obtenues, soit une sur trois (pour le détail par informateur, revenir au tableau n° 1 et au commentaire qui l'accompagne).

Nous aurons encore recours à un tableau statistique, le tableau n° 3: la place

¹ Pour "ça, vous devez aller le porter", GD a fourni la traduction *aquò, que déuetz ac anar portar* /akò ké dɛwédz ag anə pʊrtə/: ici, et contrairement à toutes les autres réalisations de mes informateurs, le pronom régime unique *ac/ag/* n'appartient pas au syntagme verbal initial et n'est pas non plus enclitique de l'un des infinitifs, mais proclitique de l'infinitif n° 1 *anar/anə/*. C'est la seule fois où ce trait a été rencontré au cours de l'enquête.

XAVIER RAVIER

de la marque n'y est évidemment précisée que pour les énoncés à expansion bi et tri-infinitive; pour les énoncés à expansion uni-infinitive, dans lesquels, par la force des choses, la redondance ne peut qu'affecter le seul infinitif présent dans la chaîne, je me suis contenté d'indiquer le nombre d'occurrences positives.

Tableau n° 3

Emplacement des marques pronominales dans les réalisations redondantes

	DG	RL	CJ	
I) L'une des deux marques se trouve dans le syntagme verbal initial (ex. <i>qu-o vau anar-o portar</i>)				
A) <i>Expansion uni-infinitive:</i>				
a) verbe introducteur à l'indicatif	4	0	9	4
b) verbe introducteur à l'impératif	0	0	4	1
B) <i>Expansion bi-infinitive:</i>				
a) verbe introducteur à l'indicatif:				
α) marque redondante après infinitif n° 1	5	0	1	0
β) marque redondante après infinitif n° 2	0	0	0	0
b) verbe introducteur à l'impératif:				
α) marque redondante après infinitif n° 1	0	0	0	0
β) marque redondante après infinitif n° 2	0	0	1	0
C) <i>Expansion tri-infinitive:</i>				
verbe introducteur uniquement à l'indicatif:				
α) marque redondante après infinitif n° 1	0	0	0	0
β) marque redondante après infinitif n° 2	2	0	0	1
γ) marque redondante après infinitif n° 3	0	0	0	0
II) les deux marques figurent uniquement dans la partie infinitive des énoncés (type: <i>que vau poder-o portar-o</i>)				
A) <i>Expansion bi-infinitive,</i> l'infinitif 1 et l'infinitif 2 recevant la marque	0	0	3	0

PRONOM DANS CERTAINS ÉNONCÉS GASCONS

B) *Expansion tri-infinitive*

α) la marque porte sur les infinitifs 1 et 2	0	1	1	0
β) la marque porte sur les infinitifs 2 et 3	0	0	0	0

On voit que c'est la diversité des situations qui l'emporte ici encore.

On remarquera également que le nombre de traits redondants croît inversement à la complexité des chaînes et selon une progression géométrique presque parfaite de raison 2: 5 cas pour les énoncés à expansion tri-infinitive, 10 cas pour les énoncés à expansion bi-infinitive et 22 cas pour les énoncés uni-infinitifs (ces chiffres équivalent au total des rubriques I et II dont le contenu sera commenté dans un instant): cela pose certains problèmes quant à l'interprétation: on peut en effet admettre que le redoublement de la marque pronominale est lié à la nécessité de ménager certains relais, destinés, fonctionnellement parlant, à soutenir le transport de l'information tout au long de la chaîne; mais cette raison ne doit pas être la seule, sinon, comment expliquer que nos fameuses redondances se font de plus en plus rares au fur et à mesure que les énoncés gagnent en longueur et en difficulté grammaticale? A la vérité, les exigences informationnelles n'excluent pas l'intervention par ailleurs de divers processus imprévisibles ou même purement stochastiques, lesquels échappent par définition à toute analyse de causalité.

D'autre part, je dirai un mot des deux grandes rubriques que j'ai été obligé de prévoir, celles qui justement sont annoncées par des chiffres romains: elles correspondent à deux types distincts d'organisation de la chaîne effectivement rencontrés au cours de mon enquête.

Le premier d'entre eux, le plus habituel, a été illustré par plusieurs exemples mis précédemment en avant: il comporte la présence de l'un des pronoms ou groupes de pronoms régimes dans le syntagme verbal initial. Rappelons à ce propos

(12) *aqueth pan, qu-o vau poder-o anar portar*

(5) *qu-o ve vau portar-o-ve.*

Quant au second, auquel nous avons d'ailleurs eu l'occasion de faire un peu plus haut allusion, il se caractérise donc par l'inclusion des deux marques pronominales seulement dans la partie infinitive des énoncés (et son agencement est le symétrique de celui des réalisations non redondantes indiquées ci-dessus par les n°s 24, 25, 26); à l'exemple déjà cité sous le n° 15 bis

(15 bis) *aqueth pan, que vau poder-o anar-o portar,*

ajoutons

(28) *aquò, que déuetz anar-c portar-c /akò ké dèwédz anək pɔrtək/ dù à RL.*

Notons, du reste, que dans ce genre de construction, les infinitifs pronomina-

XAVIER RAVIER

lement marqués sont toujours immédiatement subséquents: en d'autres termes, une phrase telle que

(29)**aqueth pan, que vau poder-o anar portar-o*

est exclue, structurellement parlant, et de fait aucune attestation n'en a été obtenue.

Il me reste à évoquer deux cas qui demandent à être traités à part: "ce pain, vous pourrez venir me le porter" a été rendu par CJ

(30) *aqueth pan, qu-o poiratz vénguer-o-me portar /akép pə kə puiɾəb bɛ̃ŋgɛ̃ʁmé pɔrta/*,

alors que

(31) *aqueth pan, qu-o me poiratz vénguer-o-me portar*

ût été tout aussi plausible et grammaticalement acceptable dans le parler de l'intéressé; de la même façon, RL a traduit "ce pain, je vais pouvoir aller te le porter"

(32) *aqueth pan, qu-o vau poder-o anar-o-te portar /akép pa kə baʁ pɔdɛ̃ʁ anəʁtɛ̃ pɔrta/*.

On voit bien grâce à ce couple d'exemples que la duplication intégrale de tous les outils pronominaux régimes n'est pas la règle absolue dans les réalisations redondantes: dans les phrases qui viennent d'être citées, le groupe conjoint complet ne figure qu'une fois, seul le régime direct faisant l'objet d'une répétition, et pourtant il n'en résulte aucune altération du contenu du message. Encore une tolérance dont les usagers du vernaculaire ont loisir de profiter!

La conclusion nous ramènera aux sujets parlants eux-mêmes.

Un examen global et panoramique de mes tableaux descriptifs fait vite apparaître que finalement le statut syntaxique du pronom régime ne coïncide chez aucun des informateurs sollicités: l'actualisation de l'institution linguistique paraît se faire ici à travers des systèmes personnels irréductibles les uns aux autres, tout semble se passer comme si chaque locuteur, utilisant pour son propre compte les latitudes combinatoires offertes par la langue du fait même de l'état de polymorphisme, disposait d'un code individuel, non préjudiciable, du reste, aux intérêts du code collectif et dans tous les cas parfaitement tolérés au niveau de la réception: pareille situation met en évidence ce qu'il y a sans doute d'excessif dans le propos de Jakobson, selon lequel "la propriété privée dans le domaine du langage, ça n'existe pas".

PRONOM DANS CERTAINS ÉNONCÉS GASCONS

DISCUSSION

R.-C. KELLY (Los Angeles):

Communication extrêmement intéressante, étant donné que dans l'aire du Tarn-et-Garonne, rive gauche où j'ai enquêté, la syntaxe des pronoms diffère totalement de celle que M. Ravier nous a décrite. En Tarn-et-Garonne, je n'ai trouvé, par exemple, aucun cas de redondance.

G. TUAILLON (Tullins):

Interrogé pendant la communication, je réponds que dans une douzaine de communes, qui occupent la partie la plus élevée de la vallée de Maurienne, de Saint-André jusqu'à Bonneval, au fond de la vallée (de 1100 mètres à 1900 mètres d'altitude; 45 km de distance) on observe une post-position ou une réduplication du pronom à l'infinitif:

	il faut porter	il faut le porter
St-André:	<i>fó pórtè.</i>	<i>fó pórtalo</i>

- a) post-position d'un pronom atone;
- b) conservation du timbre *a* de l'infinitif par le pronom postposé,
- c) en finale absolue ar > è.

Lanslebourg	<i>fó pórtaf</i>	<i>fó ló portaãlo</i>
-------------	------------------	------------------------

- a) réduplication d'un pronom atone;
- b) pas de modifications phonétiques.

Bessans

Infinitif: même situation qu'à Lanslebourg;

Mais de plus: une réduplication aux temps composés, qui transposés en français seraient:

je me suis promené	- me
tu t'es promené	- te
il s'est promené	- se etc.

Réduplication des pronoms atones.

Mais fait essentiel: ces post-positions et ces réduplications font partie de la langue. Il est impossible de parler autrement. La situation n'est donc pas comparable à la situation gasconne.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be a continuation of the document's content.

Third block of faint, illegible text, continuing the narrative or list of items.

Fourth block of faint, illegible text, showing further details or a separate section.

Fifth and final block of faint, illegible text at the bottom of the page.